

Construire la ville numérique, reconquérir l'espace public

Antoine Beaufort

L'apport des technologies numériques est en train de transformer le visage des villes et les modes de gouvernance et de fabrique des imaginaires urbains. Les nouvelles pratiques de sociabilité et de productions collectives nées sur l'espace numérique participent à une nouvelle émancipation des citoyens. Elles se sont propagées dans l'espace public traditionnel, laissant entrevoir une nouvelle culture de la démocratie et de nouveaux modes d'action dans l'espace urbain. Ainsi se dessine le rêve d'une « ville intelligente » construite sur une infrastructure en réseau où le citoyen serait redevenu acteur et producteur d'intelligence partagée. Mais de fortes résistances politiques s'y opposent et la ville moderne fait aussi craindre une privatisation accrue des espaces publics et une surveillance généralisée que les artistes ont depuis longtemps dénoncés. Depuis les années 1960, de nombreux artistes ont investi l'espace public comme un espace de contestation, de détournement, de contournement, un espace vierge disponible pour une occupation temporaire, mais aussi comme un espace de rencontre authentique où s'inventent de nouvelles esthétiques partagées et de nouveaux espaces de « fabrique du commun ». Ce mouvement artistique participe d'une réappropriation citoyenne de l'espace public et contribue à la transformation de l'image des villes, de ses usages et imaginaires.

Une nouvelle ère de la contribution

L'émergence de nouvelles pratiques collaboratives et contributives sur le réseau Internet a durablement transformé la conception de l'espace public et influé sur la participation des habitants à la vie et la fabrique de la cité. Le réseau Internet, qui repose sur un modèle horizontal, participatif, sans organe central, a permis aux internautes de devenir des co-producteurs d'une plateforme mondiale. À cet égard, Bernard Stiegler annonce l'avènement d'une nouvelle « ère de la contribution¹ » et le passage progressif d'une époque de consumérisme à une époque d'innovation ascendante. Le développement d'Internet a donné naissance à une nouvelle organisation dans laquelle, à l'opposition classique entre consommateurs et producteurs, émergent progressivement de nouvelles formes de participation. À une époque où s'exprime un désir latent de se réapproprier des techniques de savoir, les nouvelles technologies favorisent ces processus contributifs. Grâce aux réseaux sociaux entre autres, des communautés de passionnés se créent, échangent des savoirs et reconstituent une faculté de juger. Ainsi la bibliothèque en ligne Wikipedia a-t-elle été conçue comme un système d'intelligence collective en réseau alimenté par les contributions de millions de personnes. La création des *fablabs* ou l'essor des nouveaux espaces de co-working encouragent également l'émergence de nouveaux lieux de rencontre dans la ville, ouverts aux échanges, expérimentations et croisements d'expériences, avec pour seule infrastructure un accès au Wifi.

¹ Voir la conférence « Figure de l'amateur et innovation ascendante » prononcée par Bernard Stiegler le 18 mars 2008 dans le cadre du colloque « Les Figures de l'Amateur » organisé par Vivagora. Centre Georges Pompidou – <http://arsindustrialis.org/node/1848>

Les pratiques engendrées par le numérique bouleversent aussi le rôle et le fonctionnement de l'espace public traditionnel. Comme l'analyse Dominique Cardon², l'espace public traditionnel était jusqu'alors organisé et contrôlé par des « gardiens du temple » qui veillaient à faire coïncider ce qui se publie ou se publicise avec l'intérêt général. Ainsi les critiques, responsables éditoriaux, bibliothécaires, professeurs et autres experts décidaient pour tous de ce qui était bon à voir, entendre et débattre. Ainsi fallait-il suivre un protocole et donner des garanties pour investir l'espace médiatique. Ainsi fallait-il respecter les organes des partis ou des syndicats pour faire entendre un discours politique. Or avec Internet, le « buzz » n'est plus seulement l'affaire des experts et autres « milieux autorisés », et les mouvements sociaux ou débats politiques ne sont plus seulement l'apanage des partis et syndicats, mais aussi d'associations, d'ONG et de regroupements informels (le mouvement des Indignés, des *Occupy Wall Street (OWS)*, des *Anonymous*, etc.). La visibilité ne se décide plus d'en haut et les fonctionnements descendants sont de plus en plus remis en cause par ces mouvements ascendants. Les blogs et réseaux sociaux sont devenus des lieux de construction de l'opinion publique, une opinion qui n'est plus formatée par des dispositifs aux mains des élites. Les internautes peuvent discuter de ce qu'ils veulent dans des formats très divers : contrairement au format d'argumentation propre aux espaces publics traditionnels, l'espace numérique combine des expressions publiques très différentes sous la forme de témoignages, de narration, d'émotion, d'approbation (*like*).

« L'espace public traditionnel (...) s'est toujours méfié du public et a inlassablement cherché à le "protéger" contre les autres et surtout contre lui-même. En le reléguant dans un rôle d'audience, il lui ôte ses capacités d'action. En le filtrant il domestique ses prises de parole. En privatisant son intimité, il lui interdit de s'engager corps et âme. En faisant corriger ses connaissances par des experts agréés, il professionnalise le savoir. En le consultant à travers des sondages, il le "ventriloquise" à tout propos. Mais, s'ils n'ont pas disparu, tous ces travers appartiennent désormais au passé de la démocratie. Car, sur Internet et grâce à Internet, ce public sous contrôle s'est émancipé³. »

Cette émancipation des citoyens implique une prise en compte de cette nouvelle production amateur par les formes consacrées de la démocratie représentative. Qu'il s'agisse des journalistes ou des élus locaux, ces derniers doivent maintenant intégrer les productions des citoyens et interagir avec eux. Et l'exigence de transparence est devenue l'une des principales revendications de l'espace public numérique. Comme l'ont montré l'affaire WikiLeaks⁴ et les révélations du lanceur d'alerte Edward Snowden, les internautes veulent aujourd'hui connaître tout ce qui peut avoir des conséquences politiques. Le concept de raison d'État est de plus en plus contesté et les autorités doivent rendre des comptes sur leurs décisions⁵.

C'est dans cette dynamique que s'inscrivent les mouvements sociaux qui ont suivi le Printemps arabe depuis 2011. Ces mouvements sociaux sont des produits de cette émancipation des citoyens amplifiée par l'essor du numérique. Ces mouvements ne sont pas tant intéressants par leur forme, qui est celle d'une occupation classique de l'espace public,

² Dominique Cardon, *La démocratie Internet*, Paris, Le Seuil / La République des Idées, 2010

³ *ibid.* p.99.

⁴ WikiLeaks est une association à but non lucratif dont le site Web lanceur d'alerte publie des documents ainsi que des analyses politiques et sociales. Sa raison d'être est de donner une audience aux fuites d'information, tout en protégeant ses sources. En novembre 2010, le site affirme que : « les principes généraux sur lesquels notre travail s'appuie sont la protection de la liberté d'expression et de sa diffusion par les médias, l'amélioration de notre histoire commune et le droit de chaque personne de créer l'histoire. Nous dérivons ces principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme ».

⁵ Le site Internet regardscitoyens.org permet de suivre les activités parlementaires des députés français.

que par l'indétermination des revendications. Si les slogans les plus souvent entendus en appellent à davantage de démocratie et visent les abus du capitalisme financier, (« ce que nous avons tous en commun, c'est que nous sommes les 99 % qui ne tolèrent plus l'avidité et la corruption des 1 % restant⁶ »), ces mouvements n'aboutissent pas non plus à des revendications précises. Il n'y a pas non plus d'ambition de prendre le pouvoir. C'est finalement l'occupation en elle-même qui apparaît comme un geste politique. Les occupants veulent manifester leur présence, ils ne veulent pas marcher, mais simplement occuper l'espace, se rendre manifestes plutôt que de manifester. Ces mouvements sont finalement la l'expression d'une volonté de se réapproprier l'espace public, d'incarner une nouvelle conception de la politique qui s'exprime principalement dans l'espace public numérique. Organisés et médiatisés par le réseau Internet, ces mouvements sont une transposition dans la rue de manières de concevoir le débat public sur Internet. Par cette occupation, ils ont souhaité revendiquer l'accès à l'espace public, reprendre possession de ces lieux du commun⁷.

L'espace public numérique est donc en train d'influer sur l'espace public traditionnel, et ces deux espaces s'interpénètrent de plus en plus, générant aussi une confusion grandissante entre espace public et espace privé. Les réseaux sociaux ou la blogosphère participent à « publiciser » l'espace privé alors que l'information géolocalisée privatise l'espace public. Sur les réseaux sociaux, les échanges entre internautes mêlent le plus souvent des sujets personnels avec des discussions d'intérêt général comme la politique ou la culture. Cette exposition publique de chacun, qui donne souvent à voir une image de soi très travaillée, s'inscrit « d'abord et avant tout dans des dynamiques de sociabilité et de conversation⁸ ». Et contrairement aux craintes qui avaient pu être agitées au début de ce phénomène, les rencontres sur Internet augmentent d'autant plus les rencontres réelles (tout comme les internautes les plus connectés sont parmi ceux qui sortent le plus). Ainsi les échanges sur Internet enrichissent et renouvellent le débat public, et participent également à accroître les relations sociales.

Dans le même temps, le développement du numérique a profondément modifié le visage des villes qui se sont couvertes de millions de données, de puces, de capteurs, de réseaux qui en représentent, contrôlent et modifient l'activité. Ce monde virtuel, qui se superpose au monde réel, est d'ailleurs assez discret, pour ne pas dire invisible. Les services urbains reposent désormais sur une « usine » numérique, la ville se conçoit avec des logiciels et les citoyens ont développé de nouvelles pratiques numériques. La « ville intelligente » - ou « *smart city* » - dessine ce nouveau visage d'une ville investie par le numérique et l'Internet, dans laquelle des « *smart citizens* » - ou « *homo numericus* » - développent de nouveaux comportements, de nouvelles attitudes sociales et modes de vie. Si les villes d'aujourd'hui ne sont pas si différentes de celles d'hier, le numérique a pourtant donné naissance à de nouvelles manières de gérer, de gouverner et de vivre la ville. La gouvernance locale est d'ailleurs l'un des principaux objectifs affichés de la ville intelligente, l'enjeu (affiché) étant de mieux répondre aux attentes des citoyens, de « mettre l'utilisateur au cœur des dispositifs⁹ », de passer d'un modèle de pilotage et de contrôle à un nouveau modèle de co-construction, de créer un « espace public numérique où l'aller-retour entre le gouvernant et le gouverné sera accéléré ».

⁶ Principale revendication du mouvement Occupy Wall Street : « The one thing we all have in common is that We Are The 99% that will no longer tolerate the greed and corruption of the 1% »

⁷ Lire à ce sujet l'analyse d'Alice Béja du mouvement *Occupy Wall Street* : Alice Béja, « Foules indignées, places occupées », in : *Revue Esprit*, Paris, N°389, novembre 2012 – pp 85-87.

⁸ Dominique Cardon, "Les réseaux sociaux en ligne et l'espace public", in: *L'observatoire*, Revue des politiques culturelles, n°37, hiver 2010, p.74.

⁹ "La ville intelligente : état des lieux et perspectives en France", Commissariat général au développement durable, *Etudes&Documents*, n°73, novembre 2012, p.3

Encore une fois, le mode de fonctionnement des réseaux, d'Internet et du Web 2.0 pénètre progressivement la logique des territoires et les modes de gouvernance locaux. Le Web 2.0 repose entièrement sur ce modèle d'une infrastructure décentralisée, participative et ouverte, où des « briques » de données et services peuvent être réutilisées et assemblées par d'autres pour concevoir de nouveaux produits. Sur le modèle de cette organisation, on imagine alors une nouvelle ville conçue comme une ville participative, comme une « plateforme d'innovation ouverte¹⁰ ». Il faut pour cela ouvrir l'accès aux données territoriales, favoriser le développement de l'*open data* et de l'*open source*, et raisonner en terme de réseau et de décloisonnement, avoir une vision systémique de la ville permettant aux différents secteurs d'activité de travailler ensemble et de mutualiser leurs ressources et savoir-faires.

Un espace public menacé

Si de nouveaux processus contributifs forment l'espoir d'une plus grande participation des citoyens à la fabrique de la cité, les imaginaires urbains sont néanmoins soumis à une plus forte pression des acteurs politiques et économiques. Sur le plan politique, les collectivités locales ont depuis plusieurs années développé des stratégies de communication empruntées au secteur privé et au marketing : choix d'un positionnement, affirmation d'une identité (souvent justifiée par un slogan ou une signature¹¹), élaboration de plans de communication. Cette stratégie d'image a pour objectif d'accroître l'attractivité des villes, dans une concurrence exacerbée entre collectivités, en France mais aussi au niveau européen. On parle aussi à ce titre de politique de « branding » pour signifier ce tournant managérial des collectivités locales et leur conversion au marketing urbain. Si ce marketing territorial a pour objectif d'attirer de nouvelles entreprises et habitants, il cible également les habitants de la collectivité dans l'optique de renforcer les sentiments d'appartenance et d'identité commune. À Nantes, le projet culturel porté par la ville depuis la fin des années 1980 a permis de renouer avec la croissance après la fermeture des chantiers navals, mais il avait aussi pour objectif de « faire rêver » la ville en partant du principe que la perception de la réalité contribue à la transformer. Le projet *Estuaire* – biennale créée par Jean Blaise¹² – qui consistait à relier Nantes et Saint-Nazaire à travers un parcours artistique avait également pour ambition de renforcer l'idée d'un territoire commun, et donc une identité locale. On voit ici l'importance accordée au symbolique dans la construction des imaginaires collectifs. Il faut produire des symboles, donner un sens aux lieux urbains, donner une image de la ville à promouvoir... bref faire du « storytelling » urbain ! et comme on le sait, l'art et la culture sont les principaux outils qui permettent de modifier les imaginaires d'une ville. La participation des habitants est également de plus en plus recherchée et valorisée, dans une dynamique de concertation, de « co-construction » et de « citoyenneté participative ». Or cette participation n'est bien souvent qu'un effet de communication. Comme le redoute Danièle Bellini, « la participation risque d'apparaître de plus en plus comme un slogan, un argument d'attractivité du territoire. L'on sait que les villes au label créatif en font un levier de marketing, le label de la participation ne saurait tarder à poindre¹³ ».

¹⁰ Daniel Kaplan, Thierry Marcou, *La ville 2.0, plateforme d'innovation ouverte*, La Fabrique des possibles, Paris, éditions fyp, 2009.

¹¹ « Rennes, vivre en intelligence » – « Laval, Ma ville, mon avenir » – « Lille, un nouvel art de vivre pour tous » – « Nice la belle ».

¹² Cet événement a donné lieu à trois éditions en 2007, 2009 et 2011.

¹³ Danielle Bellini, « Créer des théâtres à l'intérieur de l'homme », in *L'Observatoire*, la revue des politiques culturelles, n°40, été 2012.

C'est aussi ce que fait craindre la ville intelligente. Car derrière un discours séduisant de co-construction et de meilleure gouvernance au service des citoyens, le risque est réel de voir se renforcer des démarches *top-down* avec une volonté de piloter la ville comme une salle de contrôle. Car ce concept de ville intelligente a surtout été mis en avant par des grandes entreprises comme IBM, Schneider Electric, Orange, Thales... pour qui ces *smart cities* représentent de nouveaux marchés. La question est donc de savoir si l'on souhaite que cette intelligence territoriale soit citoyenne ou sous-traitée à IBM. Beaucoup s'en inquiètent aujourd'hui car les autorités publiques peinent à s'organiser et à changer leurs fonctionnements pyramidaux et centralisés. Or si les villes ne prennent pas rapidement le train de l'innovation ouverte, elles risquent d'être assujetties aux grands groupes de l'informatique et des télécoms. Car l'emprise de sociétés commerciales fait redouter une privatisation des données territoriales (comme par exemple les données des utilisateurs du Vélib' qui appartiennent aujourd'hui à l'entreprise Decaux et ne sont pas accessibles à la ville de Paris) mais aussi une concentration des pouvoirs liés à la maîtrise de l'information. Qui va collecter et traiter ces données de la ville et de ses usages ? Comment seront-elles utilisées ? À qui profitent-elles ? Le principal risque est de confier aux experts et techniciens l'installation et la gestion de l'infrastructure générale de cette ville intelligente (via des capteurs, puces RFID¹⁴, caméras, tableaux de commande, interfaces...). Cette nouvelle « technocratie » pourrait alors confisquer le pouvoir aux structures politiques traditionnelles. Ainsi deux logiques s'opposent : une logique commerciale fermée, centralisatrice, opaque, propriétaire, à une logique décentralisée, ouverte, transparente, partagée. Certains comme Daniel Kaplan opposent à la smart city un autre modèle de « Ville 2.0¹⁵ » qui reposerait non pas sur un système d'information privatisé mais sur une multitude d'agents autonomes. L'enjeu est de distribuer l'intelligence, de faire en sorte que ce soient les citoyens et non la ville qui deviennent intelligents. Contre un système politique qui serait tenté de centraliser et contrôler ces données numériques (à l'image de la nouvelle ville de Songdo¹⁶ en Corée du Sud), des voix s'élèvent pour défendre un autre modèle de la ville où les habitants pourraient contribuer à la conception et au fonctionnement quotidien des villes. Comment par exemple les citoyens peuvent-ils participer à la conception d'un quartier ? Comment imaginer la forme, l'habitat, le type d'activités qui vont s'y dérouler ou encore le type d'interventions proposées aux habitants grâce aux dispositifs numériques ? Autant de questions à mettre en débat afin de co-construire cette nouvelle ville 2.0.

L'espace public de la ville a également subi de multiples attaques au cours du XX^e siècle, sous l'effet d'une marchandisation et privatisation croissante et suite à son abandon de la part des aménageurs et urbanistes. L'urbanisation croissante s'est développée en limitant les espaces de rencontre et de socialisation aux seuls réseaux routiers et espaces commerciaux devenus des nouveaux lieux de rencontres du week-end. Dans la périphérie des villes-métropoles, dans les banlieues, on a vu se juxtaposer pavillons individuels, maisons mitoyennes et blocs d'immeubles, sans aucuns lieux de rencontres, le centre ville se limitant le plus souvent à un regroupement de quelques magasins et bureaux à proximité de la gare. Seuls les quartiers historiques des villes-centres ont été préservés et intégrés dans des programmes d'aménagement à visée patrimoniale transformant le citoyen en touriste. Et, dans le même temps, des promoteurs privés ont encouragé le développement « d'espaces privés ouverts au

¹⁴ RFID, de l'anglais Radio Frequency Identification, désigne la radio-identification, une méthode pour mémoriser et récupérer des données à distance en utilisant des marqueurs (« RFID Tag »)

¹⁵ Daniel Kaplan, Thierry Marcou, *La ville 2.0, plateforme d'innovation ouverte*, La Fabrique des possibles, Paris, éditions fyp, 2009.

¹⁶ Songdo est souvent cité comme l'archétype de la ville intelligente : cette ville, entièrement créée *ex nihilo*, dispose d'un système informatique qui contrôle le chauffage, la sécurité, les parkings ou encore les approvisionnements de la ville.

public¹⁷ » tels que centres commerciaux et parcs à thèmes dans les zones péri-urbaines et commerces de détail dans les centres-villes. La rue s'est alors retrouvée de plus en plus livrée à une privatisation de l'espace public, avec une extension des zones commerciales (commerces, terrasses de cafés..) et une explosion des messages publicitaires avec un mobilier urbain toujours plus envahissant. Cet espace public de la ville est aussi de plus en plus normé et réglementé. Les pouvoirs publics ont défini tant de règles au travers de lois, de codes et de plans locaux d'urbanisme, que cet espace public est devenu très compliqué à investir. Les pouvoirs publics ont également sur-aménagé cet espace public, avec des ronds-points, panneaux publicitaires, mobiliers urbains, barrières, etc., ce qui a conduit à contraindre cet espace, à l'imposer aux citoyens (souvent avec une même esthétique que l'on retrouve dans chaque ville) et à réduire d'autant plus les espaces libres, espaces d'appropriation. Enfin, sous couvert de sécurité rendue aux citoyens, cette ville moderne est également en train de devenir un espace contrôlé et surveillé en permanence au moyen des caméras de vidéosurveillance. Ainsi la CNIL¹⁸ a-t-elle dénombré en France en 2012 plus de 70.000 caméras de voie publique filmant les trottoirs les axes routiers et la devanture de bâtiments, et près de 828.000 caméras dans des lieux ouverts au public, principalement des commerces¹⁹.

Mais les enjeux liés à cette société de la surveillance se sont maintenant déplacés vers l'espace public numérique, menacé par la privatisation des données et la volonté de contrôle des États. Toutes nos pratiques individuelles, déplacements, centres d'intérêts, achats, etc. sont désormais repérables et enregistrables par des objets numériques du quotidien, notamment grâce au *smartphone*. Les données numériques, ces fameux *big data* partout considérés comme l'or noir du XXI^e siècle, sont aujourd'hui détenues par des distributeurs de contenus, des sociétés privées comme Facebook, Google ou Apple qui réalisent des bénéfices considérables grâce à ces données privées. Ce phénomène menace l'existence même d'Internet tel que l'ont imaginé ses pionniers, car ces entreprises gigantesques ont réussi en quelques années à se réapproprier Internet en le centralisant et en s'accaparant les données. Dans le même temps, l'espace public numérique est menacé par les Etats qui veulent également retrouver de la souveraineté dans un espace qu'ils ne maîtrisent pas. Ainsi le dernier sommet sur la gouvernance d'Internet organisé au Brésil en avril 2014 a-t-il révélé cette tension croissante entre des gouvernements qui souhaitent reprendre le contrôle d'Internet et des sociétés multinationales dont le développement repose à l'inverse sur une centralisation des données au-delà des frontières. Or comme ces gouvernements ne parviennent pas à s'entendre sur une gouvernance mondiale d'Internet, ils font courir le risque d'une partition d'Internet – divisé en régions - et à terme de la fin du *worldwide web*.

L'urgence de se réapproprier l'espace public

Contre la privatisation de l'espace public et sa surveillance généralisée, contre l'abandon de la ville aux mains des urbanistes, aménageurs et élus locaux, contre ce nouveau marketing des imaginaires urbains nourri par des intérêts politiques et économiques, de nombreux

¹⁷ Cynthia Ghorra-Gobin, « L'espace public, entre privatisation et patrimonialisation », in *Revue Esprit*, n°389, novembre 2012, pp. 88-98.

¹⁸ Commission Nationale Informatique et Libertés.

¹⁹ Nombre d'artistes se sont emparés de ces nouvelles technologies pour les détourner et condamner ce phénomène de surveillance généralisée, comme l'artiste allemand Jens Sundeim qui a envoyé son ami Bernard Reuss poser et se faire filmer par des webcams placées dans des centaines de lieux différents sur les cinq continents. Les images ainsi récupérées et exposées ont permis de retracer son trajet. Exposition aux Rencontres photographiques d'Arles, *From Here on*, 2011.

artistes et citoyens se sont mobilisés pour se réapproprier l'espace urbain et « réenchanter la ville²⁰ ». L'art dans l'espace public, dont de multiples formes d'intervention se sont développées à partir des années 1960, y a largement contribué, en s'inscrivant le plus souvent dans un art de la contestation, du détournement, du contournement, de l'opposition à un système établi.

À ce titre, et pour conclure cet article, nous souhaitons évoquer le travail de l'architecte Patrick Bouchain qui, même s'il s'est toujours défendu de « jouer à l'artiste », a longtemps collaboré avec des metteurs en scène, musiciens ou plasticiens comme Daniel Buren, François Tanguy, Ange Leccia, Bartabas, Sarkis, etc. Il s'est particulièrement intéressé aux friches urbaines, aux espaces intersticiels, aux territoires abandonnés, qu'il envisage comme des espaces offerts à l'initiative, à la rencontre, à de nouveaux usages. Pour lui, « le premier espace public c'est l'espace vide, c'est l'espace des possibles, ce n'est pas l'espace règlementé »²¹. L'enjeu est selon lui de reconquérir l'espace public mais aussi de le libérer de toute emprise et de retrouver des espaces vierges, disponibles pour des occupations temporaires. « Moins de propriété, plus d'appropriation »²² clame-t-il en dénonçant des circuits de décision pyramidaux et en revendiquant davantage de concertation et de participation des usagers aux programmes architecturaux. Ainsi s'est-il toujours attaché dans ses constructions à prendre en compte l'intérêt général en créant des chantiers participatifs impliquant l'ensemble des acteurs impliqués (habitants, élus, maîtres d'œuvres et artisans). Il a ainsi organisé pendant deux ans un vaste projet de réhabilitation de soixante maisons locatives dans une rue de Boulogne-sur-mer (Pas-de-Calais). Plutôt que de tout démolir et de confier la reconstruction à un maître d'œuvre, il a proposé un principe de chantier participatif impliquant les deux cents habitants concernés dans la réhabilitation de leurs logements. Le principe a consisté en un réaménagement personnalisé permettant à chacun de s'approprier son projet de rénovation et son logement. Pour cela, Sophie Ricard, jeune architecte en charge de la mise en œuvre du projet, s'est elle-même installée dans l'une des maisons rénovée et y a vécu pendant deux ans avec son compagnon. À l'instar de Patrick Bouchain, de nombreux collectifs de jeunes architectes et artistes – comme les collectifs Raumlabor (Berlin), DUS Architects (Amsterdam), EXYZT (Montpellier), Bruit du Frigo (Bordeaux), Etc (Marseille) - se sont créés ces dernières années pour expérimenter de nouvelles façons de « faire la cité ».

« La manière de faire la ville aujourd'hui en France suit essentiellement une logique verticale et hiérarchique faisant intervenir les différents acteurs de l'aménagement urbain dans des temps et des espaces déterminés et figés. Nous pensons que les différents usagers de la ville (habitants et professionnels) peuvent tous être acteurs de leur aménagement à des échelles très variées. Nous souhaitons nous immiscer dans cette structure verticale en mettant en place un réseau souple d'interactions artistiques et sociales, de rencontres et de débats. Nos projets se veulent optimistes, ouverts et sont orientés vers le public spontané de la ville. Leur particularité commune est d'agir dans l'espace public en intégrant la population locale dans leur processus créatif. »²³ - Collectif Etc, Marseille

Ainsi l'espace public – espace par essence politique – est-il devenu un espace de liberté à reconquérir. Il apparaît aujourd'hui comme le lieu d'une possible réappropriation du débat public et des savoirs. Les nouvelles technologies ont fortement accéléré ces processus contributifs et ouvert la voie à de nouveaux modes de coopération, de nouveaux modes de

²⁰ Jean Hurstel, *Réenchanter la ville*, Paris, L'Harmattan, 2006. Voir aussi l'exposition « Réenchanter le monde », Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, du 21 mai au 6 octobre 2014.

²¹ Patrick Bouchain, entretien à l'émission La Grande Table, France Culture, le 14 octobre 2011

²² Patrick Bouchain, "Pour une ville appropriée", in : *Revue ArchiSTORM*, n°55, juillet 2012

²³ <http://www.collectifetc.com/qui-sommes-nous/>

construction collective de la ville et des imaginaires urbains. L'intérêt du numérique ne réside pas tant dans ses outils de communication que dans son mode de fonctionnement horizontal, décentralisé, participatif et coopératif. Ainsi la ville numérique porte en elle cette ambition que d'un classique partenariat « public-privé » on passe progressivement à un nouveau partenariat « public-privé-citoyen », que du « vivre ensemble » on parvienne au « faire ensemble ».